# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## IVG

Question écrite n° 73900

### Texte de la question

Mme Françoise Hostalier appelle l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les conclusions du rapport de l'IGAS, qui lui a été remis le 2 février dernier, et qui concerne l'IVG et la prévention des grossesses non désirées. Il ressort de ce rapport qu'il existe peu de données sur le retentissement psychologique de l'IVG et que, de ce fait, les équipes organisent de façon empirique l'accompagnement qui doit être proposé. Elle lui demande si une étude pourrait être engagée sur ce sujet et selon quel calendrier.

### Texte de la réponse

Les conséquences psychologiques d'une interruption volontaire de grossesse (IVG) apparaissent fortement liées à la qualité de la prise en charge de l'acte tout au long de la démarche de l'intéressée : attitude positive des professionnels vis-à-vis d'une demande légitime, possibilité donnée à la femme de participer aux décisions à prendre (méthode d'interruption de la grossesse, technique d'anesthésie, etc.). À cet égard, conformément aux recommandations émises en 2001 par la Haute Autorité de santé sur l'IVG, la formation des équipes chargées de la mise en oeuvre de cette activité est encouragée. Par ailleurs, un accompagnement à caractère psycho-social est proposé aux femmes ayant recours à une interruption volontaire de grossesse. En application de l'article L. 2212-4 du code de la santé publique, toute femme qui souhaite accéder à une aide sur ce plan peut bénéficier d'entretiens avec des professionnels qualifiés, avant et après l'intervention. La mesure de l'impact psychologique de l'IVG par le biais d'une enquête menée auprès de femmes ayant eu recours à cet acte rencontre des obstacles qui apparaissent difficiles à surmonter. Il apparaît, en effet, indispensable d'éviter un mode d'interrogation des intéressées susceptible de mettre en cause la confidentialité de leur démarche vis-à-vis de leur entourage. Il semble, par ailleurs, délicat d'inciter des femmes qui n'en auraient pas exprimé le souhait à effectuer un retour sur une épreuve qu'elles ont souvent surmontée au terme d'un cheminement douloureux, comportant parfois une prise de décision difficile.

### Données clés

**Auteur :** Mme Françoise Hostalier
**Circonscription :** Nord (15e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
**Type de question :** Question écrite
**Numéro de la question :** 73900
**Rubrique :** Avortement
**Ministère interrogé :** Santé et sports
**Ministère attributaire :** Santé et sports

### Date(s) clée(s)

**Question publiée le :** 16 mars 2010, page 2881
**Réponse publiée le :** 6 juillet 2010, page 7668